

• (4:40 p.m.)

Est-ce là chose sensée? Est-ce sensé d'établir une politique destinée à affermir la puissance des filiales des compagnies multinationales et à accroître la dépendance du Canada vis-à-vis de l'économie américaine? Si je dis cela monsieur l'Orateur, c'est que l'initiative du président Nixon et les résultats qu'on en prévoit illustrent bien la dépendance de l'économie canadienne vis-à-vis de celle des États-Unis; ils prouvent que notre économie n'est pas libre, que c'est à cause de nous, à cause des gouvernements libéraux consécutifs et de leur souci exagéré pour le continent, qu'au moins 70 p. 100 de nos exportations aboutissent à un marché unique, les États-Unis, et ce, par suite de la mainmise étrangère sur nos ressources et de l'existence par tout le pays de filiales de sociétés multinationales américaines. Cette camisole de force a été imposée à notre économie sans que nous y mettions obstacle et naturellement nous sommes désemparés. Si nous ne remédions pas sans délai à cet état de choses, si nous ne savons tirer parti de la situation actuelle et régler notre économie à long terme, de façon à la soustraire à la dépendance vis-à-vis des États-Unis et au contrôle américain, à diversifier notre commerce de par le monde et à trouver de nouveaux marchés pour nos produits, nous assisterons dans trois mois, dans six mois, dans neuf mois ou dans un an à la prolongation de la surtaxe ou à quelque autre mesure visant à sauvegarder les intérêts américains. Voilà pourquoi, monsieur l'Orateur, au nom de mes collègues et du Nouveau parti démocratique, j'ai tant de fois signalé, comme d'autres de mes collègues, la nécessité de mesures immédiates pour régler ces problèmes généraux à long terme.

Avant d'en traiter, je me permets de vous répéter ceci, pour éviter tout malentendu. Si le ministre avait présenté un bill de nature à vraiment aider en fin de compte les travailleurs canadiens, à les aider vraiment sans risquer d'accroître les bénéfices des compagnies, si le projet de loi remédiait à la situation comme il le dit, de façon à tenir compte de tous les emplois perdus, s'il était question dans le bill ou dans un énoncé de principe que le gouvernement prenne simultanément d'autres mesures pour assainir l'ensemble de l'économie, la situation serait tout autre. Mais ce n'est pas ce qui nous occupe. A mon avis, nous sommes en face d'un échec économique, dont nous ne pouvons prédire les conséquences ni connaître les effets, et le ministre lui-même ne peut dire où cela nous conduira. On donne tout simplement 80 millions de dollars et on espère qu'ils contribueront quelque peu à améliorer l'emploi. Mais même cela, personne ne peut l'assurer. Cette somme n'aidera d'aucune façon à étayer l'économie canadienne. C'est pourquoi nous devons envisager ce bill avec grande prudence et voir s'il vaut la peine d'être appuyé. D'autre part, monsieur l'Orateur, nous devons surtout décider si le Parlement donnera au gouvernement la chance de se tirer de la situation difficile où l'ont plongé ses propres politiques économiques, et de blâmer le président Nixon pour un état de chômage qui, dans 99 p. 100 des cas, n'est imputable qu'à lui-même et à ses propres politiques.

[M. Lewis.]

Monsieur l'Orateur, nous croyons que le gouvernement devrait immédiatement mettre en œuvre des politiques qui se révéleront efficaces tant dans l'avenir immédiat qu'à moyenne et à longue échéance. A notre avis, il devrait d'abord, entre autres choses, prendre des mesures actives et énergiques afin de réduire les taux d'intérêt au Canada. Ainsi, il atteindrait simultanément plusieurs buts. Premièrement, il stimulerait l'économie nationale. Une réduction valable des taux d'intérêt aurait des répercussions immédiates sur l'habitation et sur la construction de tout genre, et il n'est pas de moyen plus rapide de créer des emplois que de stimuler l'habitation et la construction de tout genre. Deuxièmement, il contiendrait l'entrée des capitaux étrangers au Canada et rendrait moins profitable aux investisseurs étrangers la recherche du marché canadien. Jusqu'ici, notre taux d'intérêt a toujours été plus élevé que celui des États-Unis. Par contre, il faut susciter un courant opposé et empêcher de sortir les capitaux canadiens de notre pays. Décourager l'entrée des capitaux étrangers au Canada et encourager les placements de capitaux canadiens hors de notre pays auraient pour effet de faire baisser rapidement la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, ce qui serait immédiatement avantageux pour toutes nos exportations, non seulement celles que touche la surtaxe de 10 p. 100, mais d'autres encore.

En deuxième lieu, nous le répétons, dès que le président Nixon eut annoncé sa politique, le gouvernement aurait dû créer un organisme de vigilance comme celui qu'avaient proposé le rapport Watkins de 1968 et le comité des affaires extérieures de la Chambre, présidé par le député de Saint-Paul (M. Wahn), et dont je faisais alors partie, afin d'assurer que les filiales canadiennes des sociétés américaines ne transfèrent pas leur production à leurs sociétés-mères aux États-Unis et, quant à cela, introduire des lois et des règlements sérieux propres à conserver au pays la production de ces sociétés au lieu de la laisser aller ailleurs.

Le moment est venu pour nous d'avoir le courage d'adopter des lois et des règlements sérieux à cette fin précise. Au moins, un tel organisme de vigilance, muni des pouvoirs nécessaires pour recueillir les renseignements, pourrait nous mettre au courant si cela devait se produire. Un tel organisme devrait pouvoir nous dire s'il y a ou non transfert de production et d'emplois aux usines des sociétés-mères aux États-Unis.

Troisièmement, monsieur l'Orateur, nous avons maintenu, et là je suis en accord avec le chef de l'opposition (l'honorable M. Stanfield), qu'il aurait fallu, et qu'il faudrait encore actuellement accorder des allègements fiscaux substantiels surtout aux gagne-petit, et ainsi augmenter la demande globale au Canada, précisément chez ceux qui, parce qu'ils ne disposent que d'un faible revenu, dépensent tout l'argent qu'ils gagnent. Les gagne-petit devraient bénéficier de ces allègements fiscaux. Comme jusqu'ici on n'en a pas suffisamment accordé il faudrait dès maintenant le faire dans le cadre d'un ensemble de politiques adoptées non seulement à la situation immédiate, mais encore à notre conjoncture économique générale.